

En conclusion, j'aimerais remercier les nombreuses personnes au Canada et aux États-Unis qui ont contribué au travail de base de cet important rapport. Je remercie en particulier M. Christian Herter, président de la Section des États-Unis. Comme le savent bien les honorables députés, le président de la Section canadienne était, depuis huit ans, M. Arnold Heeney, dont le travail éminent auprès de la Commission a couronné une vie consacrée au service public du Canada.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Sharp: Je veux aussi exprimer notre reconnaissance pour le concours et l'appui offerts par le public, tant au Canada qu'aux États-Unis, lors des auditions publiques de la Commission et de diverses autres manières. Sans l'appui du public, la grande entreprise d'une solution à apporter aux problèmes de la pollution dans les Grands Lacs ne peut réussir.

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, je tiens avant tout, au nom de mon parti, à remercier le ministre, d'avoir eu l'amabilité de nous communiquer le texte de sa déclaration avant l'ouverture de la séance.

Cet après-midi, nous avons appris de bonnes et de mauvaises nouvelles. Je commencerai par les bonnes nouvelles. Nous avons été heureux que le ministre prononce une brève déclaration et qu'après six ans, un rapport soit finalement déposé.

Venons-en aux mauvaises nouvelles. Ce rapport ne contient en fait qu'une énumération de faits qui étaient évidents il y a six ans. Je rends hommage à ceux qui ont pris part à son élaboration, car je suis sûr qu'ils ont fait de leur mieux dans le cadre des directives et des règlements qui régissaient leurs travaux. Toutefois, il y a six ans, on estimait à 2,800 le nombre de commissions, organismes et comités, industriels, privés ou commerciaux qui étudiaient déjà le problème de la pollution dans le réseau des Grands lacs.

Le rapport contient certaines recommandations qui, si elles étaient mises en œuvre, amélioreraient peut-être la situation. D'autre part, malheureusement, le gouvernement actuel, comme d'autres qui l'ont précédé, semble encore tout miser sur la réaction plutôt que sur l'action. Il parle de créer encore d'autres comités, de faire d'autres analyses et d'autres études, de réfléchir davantage à la question. A mon avis, monsieur l'Orateur, nous n'en avons plus le temps.

Des voix: Bravo!

M. Danforth: Je viens de la région du lac Érié; aussi, je connais personnellement les problèmes énormes créés par la pollution. Ils ne sont pas simples car, par suite des actions de notre gouvernement et celui des États-Unis, des gouvernements des États et des gouvernements provinciaux, l'exploitation de quelques-unes de nos grandes industries a été interrompue. Des restrictions sévères ont été imposées à l'industrie de la pêche, parce que nous ne sommes pas sûrs si le poisson est contaminé ou non; d'ici à ce que nous sachions à quoi nous en tenir, que nous ayons établi les normes nécessaires, la prise et la consommation de certains poissons sont interdites.

Tout cela nuit aussi à l'industrie touristique. Les étrangers ne viendront pas pêcher ou se récréer dans les eaux canadiennes s'ils les jugent polluées. Plus grave encore, on retarde l'expansion de l'industrie agricole parce que

[L'hon. M. Sharp.]

nous ne savons pas quels règlements seront adoptés au sujet des effluents provenant des enclos d'engraissement du bétail, devenus si nombreux dans notre pays. Il n'y aura pas non plus d'expansion dans la construction d'établissements atomiques, dans l'établissement d'industries du bois de construction ou d'aciéries avant que le gouvernement définisse les principes directeurs et les règlements qui rendront possibles les placements à longue échéance dans ces industries de premier ordre. Pour montrer à quel point la question est importante, je signale que pendant que nous retardons la définition de règlements, les experts canadiens mettent sur pied une aciérie en Turquie, une centrale atomique en Inde et une industrie de bois de construction en France. Nous dépensons à travers le monde des millions de dollars dont nous avons besoin ici au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Danforth: En terminant, monsieur l'Orateur, je voudrais faire une déclaration qui, comme un vieux principe de physique, est une vérité qui saute aux yeux. Peu importe la quantité de verbiage ou le sens des termes utilisés, la simple vérité est que ce ne sont ni les comités, ni les discussions, ni les études qui régleront le problème. Il faudra, de toute évidence, que les gouvernements de part et d'autre du réseau fluvial soient prêts à dépenser plusieurs millions de dollars dès maintenant pour enrayer la pollution et purifier l'eau des Grands lacs.

• (2.20 p.m.)

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, nous aussi, nous considérons la déclaration du ministre et le rapport qui l'accompagne comme étant de la plus haute importance et d'une extrême urgence. Le gouvernement fédéral et d'autres gouvernements devront accorder à la question une haute priorité. On y dit, en termes plus savants, que le lac Ontario, auquel ma circonscription confine, se meurt, et que le lac Érié est déjà mort. La question est également importante du point de vue de toutes les eaux intérieures du Canada dont dépendent le gagne-pain de bien des Canadiens et la qualité de la vie d'un grand nombre d'autres.

Le rapport ne nous apporte rien de nouveau, mais il nous fournit des précisions. D'abord, la pollution est grave des deux côtés de la frontière. Deuxièmement, elle résulte du déversement de déchets dans les eaux frontalières et leurs tributaires par les municipalités et les industries de part et d'autre de la frontière. Troisièmement, des remèdes s'imposent d'urgence. Ce qu'il faut maintenant, monsieur l'Orateur, ce ne sont pas des paroles mais des actes, une action concertée aux paliers international, fédéral et, en fait, provincial.

Je le répète, la situation n'est pas nouvelle. En 1909, aux termes de l'article IV du traité des eaux limitrophes, les Hautes parties contractantes, comme on les appelait, s'engageaient solennellement à ne pas polluer de façon à nuire à la santé et à la propriété du pays voisin les eaux limitrophes et les eaux qui traversaient la frontière. Cet engagement solennel contracté il y a 60 ans n'a jamais été respecté comme il se doit par aucune des parties.

Il y a 20 ans, en 1950, la Commission mixte internationale publiait sur ce même sujet un rapport que j'ai entre les mains. A l'époque, la Commission avait exprimé ses conclusions dans un langage presque identique à celui du présent rapport. Elle disait qu'il y avait pollution des eaux des deux côtés de la frontière.